

**M°0°°°°STDF – FORMULAIRE DE DEMANDE DE DONNS  
POUR L'ÉLABORATION DE PROJETS (DEP)**

<b>Titre du projet pour lequel le DEP est demandé</b>	Application de l'outil d'Evaluation des Capacités Phytosanitaires (ECP) de la CIPV en République de Guinée  Elaboration d'un projet
<b>Budget demandé au STDF</b>	50 000,00 \$US <i>Taux de change: 1\$= 9210 francs guinéens</i>
<b>Nom complet et coordonnées de l'organisation ou des organisations requérante(s)</b>	Service National de la Protection des Végétaux et des Denrées Stockées (SNPV-DS) Ministère de l'Agriculture BP 576 – Conakry, République de Guinée e-mail : <a href="mailto:snpv-guinee@laposte.net">snpv-guinee@laposte.net</a>
<b>Nom complet et coordonnées de la personne à contacter</b>	Abdourahamane Kindy Baïlo BALDE, Directeur National du Service de la Protection des Végétaux et des Denrées Stockées BP. 1098 – Conakry – République de Guinée Tél: +224 65637 50 24 / +224 664 68 78 72 e-mail : <a href="mailto:dourabalde2003@yahoo.fr">dourabalde2003@yahoo.fr</a>

**I. CONTEXTE ET RAISON D'ÊTRE**

1. Quel est l'objet du DEP? Expliquez s'il est demandé pour: i) appliquer un outil d'évaluation des capacités SPS ou un outil d'établissement des priorités SPS; ii) réaliser une étude de faisabilité (préalable à l'élaboration du projet) afin d'évaluer l'impact potentiel et la viabilité économique des propositions quant à leurs coûts et avantages escomptés; et/ou iii) élaborer une proposition de projet susceptible d'être financée par le STDF ou d'autres donateurs?

L'objet du DEP est d'appliquer un outil d'évaluation des capacités Phytosanitaires de la CIPV en Guinée et élaborer une proposition de projet susceptible d'être financée par le STDF ou d'autres donateurs. Il poursuit les objectifs spécifiques suivants : (i) identifier les lacunes du système phytosanitaire (ii) élaborer des activités de renforcement des capacités qui comblent ces lacunes et, (iii) classer ces activités par ordre de priorité.

2. Présentez les principaux problèmes et/ou possibilités dans le domaine SPS qu'il convient de prendre en considération. Précisez en quoi ces

questions sont importantes, en particulier au regard de l'accès aux marchés et de la réduction de la pauvreté. Décrivez, s'il y a lieu, en quoi ces questions sont liées aux priorités SPS mises en évidence par l'Étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) du Cadre intégré renforcé, les résultats des évaluations des capacités dans le domaine SPS, les stratégies nationales de réduction de la pauvreté, les stratégies ou politiques de développement sectorielles, etc. Voir la question n° 7, points b) à d), de la Note d'orientation.

Les conditions climatiques et l'existence de sols favorables à la production fruitière permettent à la Guinée de disposer d'une gamme très variées de cultures. Ces mêmes conditions sont aussi pour les nuisibles lesquels constituent bien souvent des contraintes majeurs des productions agricoles, des denrées stockées et qui affectent la production, et surtout compromettent la qualité des produits rendant difficile leur accessibilité sur les marchés régionaux et internationaux.

Le Ministère de l'Agriculture a établi le Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA, 2013-2017) qui se donne, entre autres objectifs, l'amélioration des performances des filières d'exportation agricole en vue de favoriser l'accès aux marchés nationaux, régionaux et internationaux (Union Européenne, Etats Unis d'Amérique, Afrique du Sud, etc.). La condition sine qua non au succès de ces initiatives est le respect des accords de l'OMC notamment sur les Mesures Sanitaires et Phytosanitaires

Malheureusement, l'enquête<sup>1</sup> réalisée dans le cadre de l'étude de faisabilité économique et financière du projet de renforcement des capacités du Service National de la Protection des Végétaux et des Denrées Stockées, grâce au financement de la BAD (Banque Arabe pour le Développement), a identifié « la faiblesse du contrôle phytosanitaire en Guinée » comme un facteur clé susceptible de constituer un handicap réel pour la promotion des produits d'exportation agricoles, les fruits et légumes en premier lieu.

De même, l'enquête révèle une insuffisance dans les domaines de l'application des textes législatifs et réglementaires. Cette faiblesse ayant un impact sur la qualité du contrôle phytosanitaire ce qui se traduit par des refoulements ou des destructions des fruits et légumes guinéens dans les ports et aéroports européens à cause de leur non-conformité aux normes internationales. A titre d'exemple, la Compagnie Fruitière de

Daboya n'a pu exporter pour la campagne 2015 que 1 500 tonnes de mangues à destination des marchés européens et nord-africains par voie maritime pour cause de présence de mouches de fruits.

En termes de mise en œuvre des mesures SPS, la Guinée connaît une faiblesse dans les questions liées à la santé végétale et à l'innocuité des produits agricoles notamment des fruits et légumes destinés à la consommation locale et l'exportation. L'insuffisance de postes de contrôle frontalier facilite l'introduction frauduleuse d'importantes quantités de produits phytosanitaires non conforme à la législation nationale et pouvant receler des substances impropres à l'agriculture.

L'inexistence d'un mécanisme de traçabilité des produits et surtout ceux destinés à l'exportation à valeur l'augmentation significative de notifications de rejet pour non-conformité.

C'est donc à cet effet que la présente requête de sollicitation de don pour l'application de l'outil ECP afin d'élaborer un projet qui aidera le Service National de la Protection des Végétaux et des Denrées Stockées à mieux cerner les faiblesses et les contraintes à la mise en œuvre effective des mesures SPS en de Guinée. La finalité de renforcement des capacités sera, entre autres, l'amélioration de la qualité sanitaire des produits agricoles, la protection de la santé des consommateurs, l'accroissement des exportations nationales et la facilitation des échanges.

3. Quelles organisations gouvernementales, privées, universitaires ou autres soutiennent la demande de DEP? Des lettres de soutien de chacune de ces organisations, seraient un atout (appendice 1). Voir la question n° 7, point e), de la Note d'orientation.

Cette demande DEP est soutenue par le Ministère de l'Agriculture à travers le Bureau de Stratégie et de Développement (BSD), le Comité National SPS, le Comité National de Lutte contre les Mouches des Fruits et Autres Nuisibles du Manguier en Guinée (CNLMF-ANM/GN), l'Agence Guinéenne pour la Promotion des Exportations (AGUIPEX), la Direction Nationale du Commerce Extérieur, la Confédération Nationale des Organisations Paysannes de Guinée (CNOGP), la Chambre Nationale d'Agriculture, le Projet de Développement de la Filière Manguier (PRODEFIMA) et l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG). Les lettres de soutien de chacune de ces organisations se trouvent en appendice 1

---

<sup>1</sup> Rapport définitif du Projet d'Amélioration de la PV-DS en République de Guinée, août 2014

4. En quoi ce DEP complète-t-il ou renforce-t-il les programmes nationaux et/ou les projets financés par des donateurs, passés, en cours et/ou planifiés? Voir la question n° 7, point f), de la Note d'orientation.

La réalisation de ce DEP complète et renforce les projets suivants « Appui à l'élaboration d'une stratégie de lutte intégrée contre les chenilles urticantes du riz dans la région de Boké financé par la FAO », « Mise en œuvre du Comité National de Gestion des Pesticides en Guinée sous financement du CILSS<sup>2</sup> », « Lutte contre les mouches des fruits financé par la CEDEAO ». Par ailleurs, l'Institut des Recherches Agronomique de Guinée, l'Agence Guinéenne pour la Promotion des Exportations s'engagent à ouvrir leurs portes au consultant pour échanger sur l'élaboration du projet qui résultera de l'Application de l'outil ECP en République de Guinée.

5. Avez-vous discuté de cette demande de DEP – ou du financement de la proposition de projet qui en résulterait – avec des donateurs potentiels (donateurs bilatéraux, multilatéraux, Cadre intégré renforcé, etc.)? Dans l'affirmative, donnez des précisions et indiquez les sources potentielles de financement du projet final. Voir la question n° 7, point g), de la Note d'orientation.

Cette demande de DEP ou du financement a été discuté avec l'Agence Guinéenne pour la Promotion des Exportations, le Cadre Intégré Renforcé et le Bureau National de la FAO et une requête est adressée à la CIPV

6. Veuillez expliquer brièvement en quoi les questions transversales (par exemple l'égalité hommes/femmes ou l'environnement) sont pertinentes pour ce DEP et, s'il y a lieu, comment elles seront traitées.

L'aspect genre est fortement pris en compte dans les produits horticoles dont la production et la protection implique le SNPV-DS. Les producteurs (hommes/femmes) seront formés et sensibilisés sur l'utilisation des pesticides et les risques et dangers pouvant résulter de la mauvaise utilisation de ces substances nocives pour la santé et l'environnement. L'impact à long terme sur les producteurs est l'augmentation de leur pouvoir d'achat par la commercialisation de volume significatif des produits mis sur le marché.

---

<sup>2</sup> CILSS : Comité Permanent Inter-Etat de Lutte contre la Sècheresse

## **II. MISE EN ŒUVRE ET BUDGET**

7. Qui dirigera la mise en œuvre du DEP? Si vous souhaitez proposer des experts nationaux et/ou des consultants internationaux précis, veuillez joindre une copie de leur curriculum vitae et une liste de leurs réalisations (appendice 2). Si aucun nom n'est proposé, le STDF fournira une courte liste de consultants possibles en cas d'approbation du DEP.

Dans la mesure où l'ECP est méconnue et n'a jamais été déployée en Guinée pour une application effective en vue de résultats probants, le STDF est invité à fournir une courte liste de consultants. Toutefois, le SNPV-DS se propose adjoindre deux (2) homologues nationaux (consultants) qui co-faciliteront le déroulement de l'ECP et aussi s'exerceront à l'utilisation de l'outil pour une expertise nationale.

8. Dans le tableau ci-après, veuillez décrire les principales activités qui devront être menées à bien dans le cadre du DEP et indiquer les personnes qui en auront la responsabilité. Donnez une estimation du budget nécessaire (par exemple pour les services d'experts nationaux/internationaux, les frais de déplacement et les indemnités journalières de subsistance des consultants, les réunions ou ateliers des parties prenantes, les dépenses générales de fonctionnement, etc.).

<b>Activité</b>	<b>Responsable</b>	<b>Budget estimatif (\$EU)</b>
Recrutement d'experts devant diriger l'application de l'outil ECP y compris consultants nationaux	STDF	20 000
Réunions/consultations durant l'Application de l'outil	SNPV-DS	1 000
Atelier d'identification des lacunes du système phytosanitaire	SNPV-DS	2 500
Atelier d'élaboration des activités de renforcement des capacités	SNPV-DS	2 500
Atelier de classification des activités par ordre de priorité.	SNPV-DS	2 500
Rédaction du rapport	Consultants principal et nationaux	1 000
Recueil d'information sur le terrain par le consultant pour l'élaboration du projet de renforcement des capacités		5 000
Examen des évaluations des besoins existants et d'autres documents pertinents	Consultants principal et nationaux	1 000
Réunions/consultations durant le processus d'élaboration du projet	SNPV-DS	3 000
Rédaction du projet et du rapport	Consultants principal et nationaux	1 500
Ateliers de validation du document de projet	SNPV-DS	10 000

## Pièces jointes

**Appendice 1:** Lettres de soutien de chacune des organisations appuyant cette proposition.

- 1- Lettre de soutien du Président du Comité National des Mesures Sanitaires et Phytosanitaires
- 2- Lettre de soutien du Ministère du Commerce (par le Secrétaire Général)
- 3- Lettre de soutien du Coordonnateur de PRODEFIMA
- 4- Lettre de soutien du Directeur de l'Agence Guinéenne pour la Promotion des Exportations (AGUIPEX).

**Appendice 2:** Curriculum vitae et dossiers des réalisations des consultants proposés pour la mise en œuvre de ce DEP.

Néant

---